

REGARDS

Magazine international d'informations générales - N°95 • MAI 2024 Prix : 1500 Frs CFA



SON EXCELLENCE BASSIROU DIOMAYE DIAKHAR FAYE
5^{ème} Président de la République du Sénégal

LE PROJET EN MARCHÉ



LE DUO BASSIROU DIOMAYE FAYE - OUSMANE SONKO :
DES PROMESSES D'UN SENEGAL MEILLEUR

Etudier
Promouvoir
Participer

Protéger
Contribuer
Assurer



Une expertise unique dans la gestion du risque agricole au Sénégal

Issu d'un partenariat public-privé autour d'un capital de F.Cfa 3.155.490.000, la CNAAS réunit l'Etat du Sénégal, les compagnies d'assurances et de réassurance du Sénégal, une société de réassurance africaine, des organisations de producteurs et d'éleveurs et des privés nationaux.

Investie d'une mission d'intérêt public, la CNAAS protège les personnes physiques ou morales qui exercent une profession agricole contre les calamités naturelles et les risques liés aux activités agro-sylvopastorales. Elle assure la planification, la gestion du régime d'assurance

agricole pour le Sénégal et contribue ainsi à la modernisation de l'agriculture en faisant la promotion de nouveaux produits d'assurance agricole.

En implantation progressive dans tout le pays la CNAAS sert une clientèle variée d'agriculteurs, d'éleveurs, de forestiers, et de pêcheurs à titre individuel ou dans des organisations de producteurs. Elle opère aussi avec des administrations, des organismes, des banques, des institutions de microfinance et des sociétés de toutes natures opérant dans le monde agricole ou dans les secteurs connexes.

Cité Keur Gorgui Villa N°4 Cité des enseignants du supérieur, Sacré Cœur pyrotechnique
BP 15 297 Dakar Fann

Tel: +221 33 869 78 00 – Fax: +221 33 860 68 80

Web : www.cnaas.sn – E-mail : cnaas@cnaas.sn



**Magazine d'informations
générales**
ISSN N° 0851-657X
Edité par Cauris COM

**Adresse : Dieuppeul 3
Villa N°2732 1^{er} étage
Avenue de la Liberté
prolongée (Dakar)
Tel. : 33 860 82 91**

Email : laye_fofana@yahoo.fr

**Fondateur / Administrateur
Directeur de Publication**
Abdoulaye Fofana SECK

Comité de Rédaction
Cheikh Tidiane DIEYE,
Amadou Lamine THIAM,
Ibrahima NDIAYE,
Ousmane SECK
Momar WADE,
Diarra DIOP

Conseiller éditorial
Cherif THIAM

Stratégie & Développement
Dr Abdourahmane KANE

**Directeur
Technico-artistique**
Abdoulaye FAYE

Marketing
Tabara DIOP

Coordination des textes
Muhammad Rassul SECK

Assistant administratif
Ousmane FALL

Impression
La Rochette

Distribution
ADP & Regards

SOMMAIRE

EN COUVERTURE

SEM BASSIROU DIOMAYE
DIAKHAR FAYE
5^{ÈME} PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE DU
SÉNÉGAL

AU SERVICE SACERDOTAL
DU PEUPLE SENEGALAIS

LE PROJET EN MARCHÉ

LES PROMESSES D'UN
SENEGAL MEILLEUR

NDIAGANIAO:
UN CREUSET
D'EXCELLENCES
OFFERTS AU SÉNÉGAL



LES TEMPS FORTS DE...

- LA CÉRÉMONIE D'INVESTITURE
- LA PASSATION DE POUVOIR
- LA CÉRÉMONIE DE LEVÉE DES COULEURS

1^{ER} GOUVERNEMENT DU
MAGISTÈRE DU PRÉSIDENT
BASSIROU DIOMAYE FAYE

EXPERTISE, ÉQUILIBRE ET
COMPLÉMENTARITÉ POUR RÉUSSIR LE
PROJET

RAPPORTS FUSIONNELS
DIOMAYE MOY SONKO,
SONKO MOY DIOMAYE !
LES FILS DE KHADY DIOUF ET KHADY
NGOM AU SOMMET DE L'ÉTAT ET AU
SERVICE DU SENEGAL

Pages 5-36

ACTUALITE

VISITE À TOUBA ET À TIVAOUANE



LE PRÉSIDENT BASSIROU
DIOMAYE FAYE S'ENGAGE
À MODERNISER LES CITÉS
RELIGIEUSES



LE PRÉSIDENT BASSIROU DIOMAYE DIAKHAR FAYE EN
MAURITANIE POUR SA PREMIERE VISITE OFFICIELLE A L'ETRANGER

SENEGAL GAMBIE : LES LIENS CONSOLIDÉS

Pages 37-41

ECONOMIE

PARTICIPATION DE LA
DELEGATION SENEGALAISE
AUX REUNIONS DE
PRINTEMPS 2024 DU FMI ET
DE LA BANQUE MONDIALE



Page 42



*Le journaliste Pape Alé NIANG a été nommé Directeur
Général de la RTS lors du Conseil des ministres du
mercredi 24 avril 2024. Le Magazine Regards lui
souhaite pleins succès dans ses nouvelles fonctions.*

L'AUBE D'UNE ÈRE NOUVELLE AU SENEGAL, SOUS LE MAGISTÈRE DU PRÉSIDENT BASSIROU DIOMAYE FAYE



• Par Abdoulaye Fofana SECK

Oui, le Sénégal est un pays bien singulier, qui repose sur de solides ressorts institutionnels et qui abrite un peuple admirable, capable en des circonstances critiques, d'imprimer la marque de son attachement indéfectible à sa souveraineté, pour dicter sa volonté au cours de son histoire. Il l'a démontré le 24 mars 2024 à l'occasion de l'élection présidentielle très attendue qui a mis fin au régime de Macky Sall, dont les 36 derniers mois ont été parsemés de séquences dramatiques et chaotiques.

Porter un Président de la République de quarante-quatre ans, élu dès le premier tour, à sa première candidature, et au sortir d'un an de prison, n'est pas chose courante.

Les sénégalais l'ont fait et élu Bassirou Diomaye Diakhar Faye sur ce décorum, lui confiant les rênes d'un pays phare en Afrique pour l'exemplarité de sa démocratie, la résilience de son peuple et la relative qualité de ses élites, tous ordres confondus.

En douceur, le peuple sénégalais a réalisé une véritable révolution démocratique, administrant ce faisant, la preuve que l'Afrique n'est pas la terre qui détient les pires records en tout, le continent des échecs et des lamentations éternelles.

Héritier du pouvoir présidentiel, Bassirou Diomaye Diakhar Faye et son ami et frère le Premier Ministre Ousmane Sonko, mesurent à sa juste et pleine valeur la portée historique de leur réussite pour leur peuple, pour eux-mêmes, mais aussi pour leurs frères africains, sevrés d'espairs depuis des décennies d'indépendance.

Leurs discours bien construits et d'une grande teneur en termes de vision et de projet, les actes réfléchis, pertinents et appréciés, qu'ils posent, leur méticuleuse sélection des femmes et des hommes dont ils choisissent de s'entourer, les codes et principes éthiques et de bonne gouvernance qu'ils affichent et vivifient sont sans doute autant de promesses d'une ère nouvelle qui s'ouvre au pays de la Téranga.

Certes le temps presse, les urgences sont partout, les adversités encore vivaces, mais à relever avec lucidité et clairvoyance les aptitudes à faire face aux contrariétés et aux complexités dont ont fait montre Pastef et son duo conquérant. Les raisons pour le peuple sénégalais d'espérer et d'être confiant ne sont point négligeables.

Reste à transformer l'essai en coup de maître pour continuer à enchanter ce si beau et admirable peuple sénégalais.

Devant l'humanité qui en témoignera, Bassirou Diomaye Diakhar Faye et Ousmane Sonko, répondront aux énormes défis, pour le Sénégal, pour l'Afrique et pour tous les sans grades et sans voix du monde en pleine et perpétuelle mutation. ♦

SON EXCELLENCE MONSIEUR
BASSIROU DIOMAYE DIAKHAR FAYE

5^{ÈME} PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE
DU SÉNÉGAL



AU SERVICE SACERDOTAL DU PEUPLE SENEGALAIS

Petit-fils de Ndioumakor Faye, un symbole de refus et de résistance face à l'oppression de l'administration coloniale, fils de l'honorable Samba Faye, une des figures emblématiques du Parti Socialiste à Ndiaganiao, l'un des premiers encadreurs agricoles qui a fait carrière à la SODEVA et de Khady Diouf, une dame vertueuse, Bassirou Diomaye Diakhar Faye est né le 25 mars 1980 à Ndiaganiao, niché dans le département de Mbour, dans la région de Thiès. Un sérère bon teint, fier de sa « sérérité » très enraciné dans les valeurs socioculturelles de sa localité et de son pays. Portrait.



Bassirou Diomaye Faye a effectué ses études primaires à la mission catholique de la localité. Il poursuit ses études secondaires au CEM de Ndiaganiao puis lycée Demba Diop de

Mbour, sanctionnées par le Baccalauréat en 2000, avant de s'inscrire à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar où il obtient une Maîtrise en droit. Admis au sélectif concours de l'École Nationale d'Administration

(ENA), il décroche le convoité diplôme d'Inspecteur des Impôts et Domaines.

Le Président de la République, Bassirou Diomaye Faye est marié a deux épouses : la première, Marie Khone Faye, originaire de



Ndiagianiao, est une sénégalaise bon teint, instruite et moderne, bien que très enracinée dans les valeurs du peuple sérère et de l'ilam. Le couple a une fille ainsi que trois garçons dont l'un est prénommé Ousmane Sonko en l'honneur de son ami et frère le leader du Pastef. La seconde se prénomme Absa Faye, qu'il a épousée le 3 février 2023, toujours sérère comme lui.

Souvent vêtu d'un boubou blanc traditionnel, de taille moyenne, portant une barbe bien taillée sous un visage juvénile, Bassirou Diomaye Faye s'est présenté sur scène lors de son dernier meeting électoral en compagnie de ses deux épouses, une première pour un Président de la République du Sénégal. Un signe décomplexé d'attachement à sa foi religieuse musulmane et aux réalités sociales sénégalaises.

Rien dans sa vie familiale ne laisse transpirer une quelconque once de dysharmonie familiale. A contrario, l'affichage de son statut matrimonial a des allures de réponses aux détracteurs

apôtres de la monogamie exclusive chantée en occident, mais bien souvent peu respectée. Père de famille exemplaire, Bassirou Diomaye Diakhar Faye est également un passionné gradé d'arts martiaux. Sur le plan culinaire, son goût pour le «Attiéké ivoirien» ne souffre d'aucun doute même s'il raffole de «Thiéré», en bon sérère. Il tire son inspiration de diverses œuvres littéraires, notamment celles de Cheikh Ahmadou Bamba, le fondateur du Mouridisme et de l'un de ses auteurs préférés, Baruch Spinoza, le philosophe néerlandais du XVII^{ème} siècle.

POÈTE À SES HEURES PERDUES, PAYSAN DANS L'ÂME

En dehors de ses occupations professionnelles, qui tournent autour du droit, de la fiscalité, des finances et de l'économie, Bassirou Diomaye Diakhar Faye

écrit des poèmes à ses heures perdues et est un fêru de rapp. Par ailleurs, il est très intéressé par l'agriculture et l'élevage. Pendant ses moments de loisirs, surtout en période d'hivernage, il s'épanouit dans les champs de son village.

Il s'est engagé en politique au sein du parti Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (PASTEF) dès sa création en 2014. Si Ousmane Sonko est le dirigeant le plus en vue et la figure principale du parti, Bassirou Diomaye Faye en est incontestablement l'architecte, s'occupant de la doctrine et de l'organisation en interne. En octobre 2022, il en devient le secrétaire général et dirige les cadres du parti.

ARRESTATION ET EMPRISONNEMENT

Le 17 avril 2023, Bassirou Diomaye Faye est arrêté et placé en garde à vue pour «diffusion

de fausse nouvelle, outrage à magistrat et diffamation envers un corps constitué». Il lui est reproché d'avoir critiqué les magistrats qui ont décidé de juger Ousmane Sonko en appel dans le procès en diffamation intenté par le Ministre Mame Mbaye Niang. Bassirou Diomaye Faye avait estimé, à l'époque, que le procès en appel a été effectué en mode «Fast track», avant même la fin du délai pour faire appel du jugement en première instance.

Cette judiciarisation d'une affaire politique avait atteint sa fibre sensible : la capacité d'indignation contre toute injustice.

Il déclara pour s'en révolter «la clochardisation de la justice» et son instrumentalisation malvenue.

LE SACRE DU 24 MARS ET L'APOTHÉOSE INATTENDUE DU PRISONNIER CANDIDAT

En novembre 2023, face à l'incertitude sur la possibilité pour Ousmane Sonko d'être candidat à l'élection présidentielle de 2024, le PASTEF désigne Bassirou Diomaye Diakhar Faye comme son candidat, en dépit de son incarcération au Cap Manuel et de la complexité de la situation politique.

Pour l'histoire, le 20 janvier 2024, le Conseil constitutionnel publie la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle et Ousmane Sonko n'y figure pas, après de longues et complexes procédures judiciaires. Toutefois, contre toute attente, la candidature de Bassirou Diomaye Diakhar Faye est validée, alors qu'il est emprisonné. Le leader de



Pastef, Ousmane Sonko, détenu lui aussi en prison, annonce son soutien, sans aucune ambiguïté, à Bassirou Diomaye Faye pour l'élection présidentielle de 2024.

Voilà le numéro 111 sur les listes de parrainage placé sur la rampe de lancement.

Au début du mois de mars 2024, le gouvernement dirigé par Amadou Ba dépose un projet de loi d'amnistie pour apaiser le climat social et politique sous l'inspiration du Président Macky Sall. Ce projet de loi allait bénéficier à Ousmane Sonko et à Bassirou Diomaye Diakhar Faye entre

autres détenus politiques. Le 15 mars 2024, Bassirou Diomaye Diakhar Faye et Ousmane Sonko sont élargis de prison. Les deux acteurs majeurs du projet de Pastef, démarrent en trombe leur campagne électorale, au sein d'une vaste coalition électorale sanctionnée par une victoire éclatante du candidat Bassirou Diomaye Diakhar Faye, élu au premier tour avec 54,28%.

C'est le triomphe du duo porteur du «PROJET», de leur formation politique et de la coalition bâtie autour de Pastef.

A 44 ans, Bassirou Diomaye Diakhar Faye devient le plus jeune président de l'histoire



du Sénégal, après Macky Sall, Abdoulaye Wade, Abdou Diouf et Léopold Sédar Senghor.

Le premier, qui à sa première candidature remporte la mise dès le premier tour. Une vraie prouesse.

Investi Président de la République le 2 avril 2024 par le Conseil Constitutionnel, il nomme le même jour, le leader de Pastef, Ousmane Sonko au poste de Premier ministre.

Du Cap manuel de Dakar au fauteuil présidentiel, Bassirou Diomaye Diakhar Faye incarne le pari victorieux du charismatique opposant sénégalais Ousmane Sonko, qui avait désigné son frère d'armes politique comme son suppléant. «Bassirou, c'est moi», avait affirmé Ousmane Sonko au sujet de son ami et camarade de parti devenu le plus jeune chef de l'Etat du Sénégal après la reconnaissance de sa victoire par son principal adversaire, Amadou Bâ, le jour de son 44^e anniversaire. Quel symbole !

L'ESPOIR D'UNE GOUVERNANCE PLUS VERTUEUSE CONDUITE PAR DES INSPECTEURS DES IMPOTS ET DOMAINES, DES CADRES ROMPUS À LA BONNE GESTION

Son avènement annonce potentiellement une transformation significative de la gouvernance du pays. L'inspecteur des Impôts et Domaines, Bassirou Diomaye Diakhar Faye a franchi discrètement les étapes de sa carrière administrative à l'ombre de son mentor Ousmane



Sonko, classé troisième de la présidentielle en 2019 et frappé d'inéligibilité en 2024 après trois ans de bras de fer et d'opposition farouche au régime du Macky Sall. L'actuel Président de la République n'avait jamais exercé auparavant le moindre mandat d'élu politique durant son engagement politique dans le Pastef. Il a cependant succédé à Sonko à la tête du puissant Syndicat des Impôts et Domaines.

Opposé à l'hyper-présidentialisme qui caractérise l'Etat sénégalais, ce musulman pratiquant s'affiche comme l'incarnation d'une nouvelle génération de politiques, mettant en avant ses valeurs panafricaines, sa volonté de préserver la souveraineté de son pays, de répartir plus justement les richesses et de réformer la justice.

Son projet est largement relayé par ses nombreux sympathisants sur les réseaux sociaux comme sa déclaration de patrimoine publiée le dernier jour de la campagne pour marquer son souci de «transparence» qui affiche un solde débiteur de

quelques quarante millions. Reconnu pour son franc-parler et son aversion pour l'injustice, Bassirou Diomaye Diakhar Faye incarne les qualités d'un leader moderne, désintéressé, engagé et intègre. Ses critiques, à l'époque d'une opposition pure et dure envers le régime du Président Macky Sall, témoignent de son courage et de sa détermination à lutter pour la justice sociale, dans un Sénégal de paix, de prospérité, de stabilité, de démocratie et de cohésion nationale. Bassirou Diomaye Diakhar Faye, 5^e Président de la République du Sénégal, un humble serviteur du peuple sénégalais pourrait hisser infailliblement, et très haut, comme le fleuve va à la mer malgré ses détours et ses méandres, le drapeau du Sénégal dans le concert des Nations les plus en vue dans le monde; à l'instar du 1^{er} Président du Sénégal, l'illustre et l'immortel Léopold Sédar Senghor, l'enfant de Djilior, chantre de la négritude, de la civilisation de l'universel et du rendez-vous du donner et du recevoir.

Abdoulaye Fofana SECK



ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL, MAMADOU BADIO CAMARA, À LA CÉRÉMONIE D'INVESTITURE DU PRÉSIDENT BASSIROU DIOMAYE FAYE

- Excellence, Monsieur le Président de la République,
- Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et Chefs de Gouvernement,
- Honorables invités, en vos rangs et qualités,
- Mesdames et Messieurs

Les circonstances particulières qui ont entouré la tenue de l'élection présidentielle ont démontré une résilience particulièrement frappante du peuple sénégalais dans sa majorité. Ce peuple, en dépit de perturbations ponctuelles, est résolument adossé à sa tradition de dialogue et de téréngana. A ce titre, il mérite la stabilité institutionnelle que procure une gestion du processus électoral, marquée du sceau de la transparence et de la sincérité.

L'élection présidentielle, qu'on croyait définitivement compromise, a pu se tenir, même dans un délai réduit, sans qu'aucune irrégularité de nature à altérer la crédibilité du scrutin n'ait été notée. Le vainqueur a été clairement identifié dans les heures qui ont suivi la fermeture des bureaux de vote et les félicitations des autres candidats ont suivi, dans la foulée.

Cela tient presque du miracle, sauf à relever que nos institutions, loin d'être en crise, tiennent debout, dans le cadre de la Constitution, expression la plus achevée de la volonté populaire.

Pour sa part, le Conseil constitutionnel, face à ceux qui ont tenté de le déstabiliser par des moyens non conventionnels, a, au nom du peuple, dit le droit sans haine ni crante.

Le Président de la République et son Gouvernement, tout comme l'Assemblée nationale, ont toujours accepté de se soumettre à nos décisions. C'est dire qu'il n'y a pas une crise institutionnelle mais une volonté commune de ne jamais sortir du cadre délimité par la Constitution.

Des amis en Afrique nous disent souvent que chaque fois que le pire est prédit au Sénégal en raison de fortes tensions et d'animosités exacerbées, les Sénégalais arrivent toujours à retomber sur leurs pieds, comme si de rien n'était. Forts de ce constat, ils nous demandent : mais quel est donc votre secret ?

A mon avis, le secret est dans le bulletin de vote. Plus précisément, dans l'intime conviction et la claire conscience des citoyens électeurs que leur bulletin de vote peut, décisivement, changer le cours de leur destin dès lors que l'administration et les organes de contrôle du processus électoral ont fait la preuve de leur professionnalisme, sous le contrôle d'une justice impartiale.

C'est, en effet, en dix jours chrono que les Sénégalais ont élu, au premier tour avec 54,28 %, le Président de la République Bassirou Diomaye Diakhar FAYE le 24 mars dernier et, en ce jour 2 avril, qui marque aussi la fin du mandat de son prédécesseur, le Conseil constitutionnel reçoit son serment.

Il s'agit là d'un véritable coup de maître ! Le dispositif électoral, dans toutes ses composantes, a démontré, une fois encore, sa fiabilité.

Nous le devons à l'expérience, l'expertise et la neutralité de l'administration électorale et des différents organes de contrôle de la régularité des élections, ainsi qu'à la transparence et la célérité notées à toutes les étapes du recensement des votes, vu qu'aucune contestation n'a été formulée.

Nous le devons surtout à l'engagement du Président Macky SALL qui, avec la détermination qu'on lui connaît et dans un délai record, a repris en main le processus électoral, avec comme seul objectif un scrutin apaisé et transparent, quel que soit le vainqueur.

Monsieur le Président Macky Sall, permettez-moi de vous adresser quelques mots. Vous voilà au terme de vos deux mandats au sommet de l'État, obtenus en 2012 puis en 2019. L'histoire retiendra que vous vous êtes abstenu volontairement et sans aucune contrainte, de solliciter de vos compatriotes un troisième mandat, afin de nous

éviter la probabilité d'une source potentielle de troubles intenses.

Point n'est besoin de dresser une liste, qui serait kilométrique, de vos réalisations multiformes, puisqu'elles sont visibles.

Il nous suffit de citer, proximité oblige, le magnifique Centre des expositions de Diamniadio, qui abrite notre audience de ce matin et qui est votre œuvre, ainsi que le Centre international de Conférences Abdou Diouf.

Nous retenons de vous un excellent garant de l'unité nationale, attribution emblématique que le Président de la République tient de la Constitution.

Les félicitations que vous avez adressé à votre successeur et la convivialité avec laquelle vous l'avez reçu au Palais de la République, avant même la proclamation des résultats définitifs, témoignent de votre attachement viscéral aux élégantes traditions républicaines, issues des principes de la démocratie et de l'État de droit. Nous souhaitons que votre belle expérience nationale et internationale soit à nouveau profitable à notre pays et à notre continent.

Honorables invités,

Le Conseil constitutionnel, juge de la régularité des élections nationales et garant de l'État de droit, a, en application de l'article 35 de la Constitution et des résultats constatés, proclamé la victoire de Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE à l'élection présidentielle du 24 mars 2024.

En effet, c'est sans bavure que le peuple sénégalais a choisi massivement de porter ses espoirs sur ce compatriote dont, à première vue, l'image et le discours sont empreints d'humilité et de sobriété.

Excellence Monsieur le Président de la République Bassirou Diomaye Diakhar FAYE,

Vous êtes le choix incontestable et éclatant du peuple sénégalais et vous symbolisez la volonté de notre peuple de changer de paradigme dans sa gouvernance et de génération dans son gouvernement.

Vous portez désormais sur vos épaules les espoirs de toute une nation, en particulier de ces jeunes hommes et jeunes femmes, accompagnés parfois d'enfants, dont l'aspiration à un travail digne et une vie décente est encore intacte au point de risquer leurs vies en affrontant les océans ou l'immensité des sables du désert, dans une quête



tragique et souvent illusoire d'une vie meilleure, ailleurs.

La cérémonie de prestation de serment du Président de la République est tenue, sur le fondement de l'article 37 de la Constitution qui dispose, je cite « le Président de la République est installé dans ses fonctions après avoir prêté serment devant le Conseil constitutionnel en séance publique... ».

Le serment que vous prêterez tout à l'heure vous commandera, au sortir de cette audience, de toujours promouvoir et défendre les valeurs africaines en général et sénégalaises en particulier, afin d'encourager l'ouverture de notre pays au monde, à travers la coopération internationale, dans un contexte de lutte contre des idéologies qui divisent et qui stigmatisent. Cette exigence de solidarité, malgré nos diversités culturelles, géographiques, religieuses entre autres, justifie aujourd'hui la présence à vos côtés et aux côtés du peuple sénégalais, de Chefs d'États étrangers, de diplomates et de représentants d'institutions régionales et internationales, venus célébrer avec nous l'une des plus belles fêtes de la démocratie. Nous les saluons et les remercions d'avoir rehaussé de leur présence la solennité de cette audience.

Monsieur le Président de la République Bassirou Diomaye Diakhary FAYE,

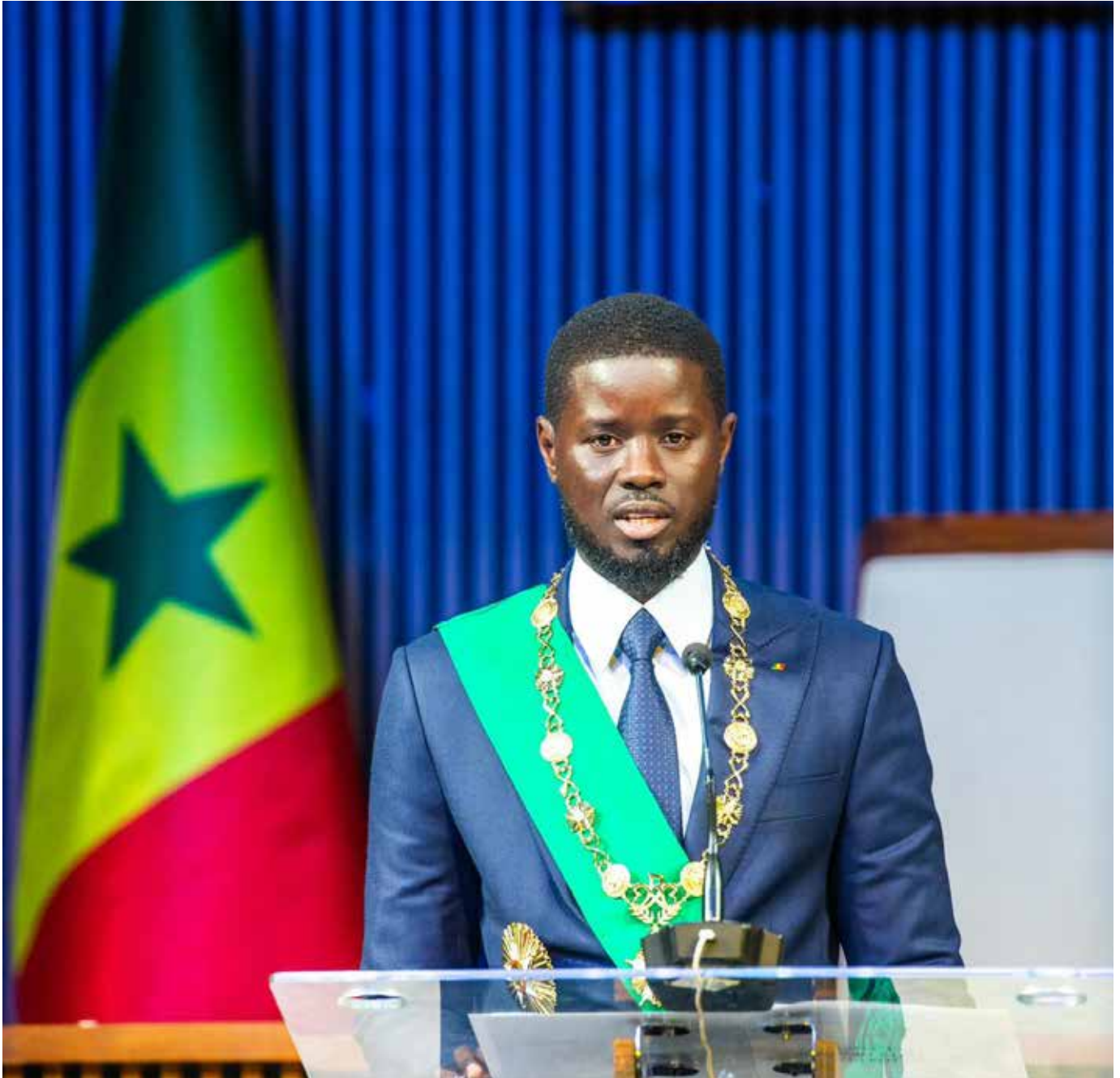
Le Conseil constitutionnel vous renouvelle, en son nom et au nom du pouvoir judiciaire qui nous a dûment habilité, ses vœux de succès et ses chaleureuses félicitations, à vous et à votre famille, parents, amis, militants qui, certainement, vous ont accompagné jusqu'à ce jour.

A l'heure où surgiront les inévitables tentations du pouvoir, l'ivresse de la puissance, les démons de la division, il faudra se souvenir de la main de Dieu, dont la volonté domine et détermine inéluctablement les moments que nous vivons. Prions que cette bénédiction divine ne cesse de tirer notre pays de tous les traquenards tendus par la main de l'homme, en particulier dans la perspective d'une exploitation prochaine, et porteuse d'espoir, du pétrole et du gaz. Vous êtes désormais le garant de la démocratie sénégalaise, du respect des institutions, des droits et libertés, gage de la stabilité de l'État et de l'unité du Peuple sénégalais, dans sa diversité. Prions que les espoirs de notre peuple, placés en vous, Monsieur le Président de la République, fleurissent et portent fruits. Que Dieu Le Tout-Puissant vous assiste !

SEM BASSIROU
DIOMAYE DIAKHAR FAYE
PRÉSIDENT DE
LA RÉPUBLIQUE
DU SÉNÉGAL



DISCOURS DE PRESTATION DE SERMENT DU PRÉSIDENT BASSIROU DIOMAYE DIAKHAR FAYE



Je voudrais, à l'entame de mon propos, vous saluer Excellence messieurs les chefs d'Etat pour l'amitié et l'honneur que vous nous faites en rehaussant de votre présence cette cérémonie d'investiture.

Au nom du peuple Sénégalais et en mon nom personnel, je vous souhaite un agréable séjour au Sénégal, pays de la Téranga.

Mes remerciements vont aussi à tous les pays amis et Institutions partenaires qui ont envoyé des délégations ainsi qu'à tous nos invités.

Monsieur le Président du Conseil Constitutionnel, je voudrais vous remercier et remercier les membres du Conseil, pour vos félicitations et vos propos bienveillants.

Je voudrais souligner et apprécier, le rôle

important joué par votre institution dans le bon déroulement du processus électoral jusqu'à son terme.

Le 24 mars 2024, le peuple Sénégalais a voté dans le calme et la sérénité, faisant de moi le 5ème Président de la République du Sénégal, dès le premier tour, avec 54, 28% des suffrages valablement exprimés.

Je mesure le poids de la responsabilité et la gravité de la charge.

Qu'il me soit permis de rendre grâce à Dieu, Tout puissant, le maître des destins et d'exprimer ma profonde gratitude à ma famille pour son soutien indéfectible et au peuple Sénégalais pour la confiance placée en moi.

Ce grand peuple que nous sommes, au prix de vies perdues, de blessures irréversibles, de libertés confisquées et de carrières brisées a démontré, à maintes occasions et dans des moments critiques, son attachement à la paix et aux valeurs républicaines .

En m'adressant à vous ce jour, il me vient le souvenir douloureux des martyrs de la démocratie sénégalaise, des amputés, des blessés et des anciens prisonniers. Je garderai toujours à l'esprit, les lourds sacrifices consentis afin de ne jamais vous décevoir.

Hommage doit aussi être rendu à nos aînés qui se sont battus pour l'avènement de la démocratie au Sénégal. Ils ont posé les solides fondements d'une nation indépendante et d'un État de droit secoué par moments mais toujours debout.

Nous leur sommes redevables pour les valeurs de liberté, de justice et de progrès qu'ils nous ont données en héritage. C'est pourquoi, il est essentiel que nous connaissions, « les succès et les échecs de nos devanciers, les chemins humbles qu'ils ont suivis puisque nous sommes la résultante de tous leurs efforts. ».

Voilà pourquoi, en définitive, c'est le Sénégal qui a gagné le 24 mars 2024.

Je suis conscient que les résultats sortis des urnes expriment un profond désir de changement systémique. A travers mon élection, le peuple sénégalais s'est engagé, dans la voie de la construction d'un Sénégal souverain, juste et prospère, dans une Afrique en progrès.

Et dans cette œuvre de construction d'un Sénégal nouveau, je travaillerai inlassablement à la préservation de la paix et de la cohésion nationale. Je garderai à l'esprit que notre ressource la plus précieuse demeure la stabilité politique de notre pays.

Je mobiliserai les sénégalais d'ici et de la diaspora autour d'un projet national fédérateur et orienté vers un futur serein. Un projet national



respectueux des identités spécifiques, compris et partagé par tous, dans un esprit de solidarité, pour le bonheur de tous.

Je m'engage, par la promotion du culte du travail, de l'éthique de gestion, de la discipline et de l'amour de la patrie, à mettre résolument et durablement le Sénégal dans la voie du progrès économique et social, .

Sur le plan africain, l'ampleur des périls sécuritaires et des nombreux défis que nous devons relever nous oblige à plus de solidarité. J'entends clairement la voix des élites décomplexées qui disent haut et fort notre aspiration commune à plus de souveraineté, au développement et au bien-être.

Aux côtés de mes pairs, je réaffirme l'engagement du Sénégal à renforcer les efforts déployés pour la paix, la sécurité, la stabilité et l'intégration africaine.

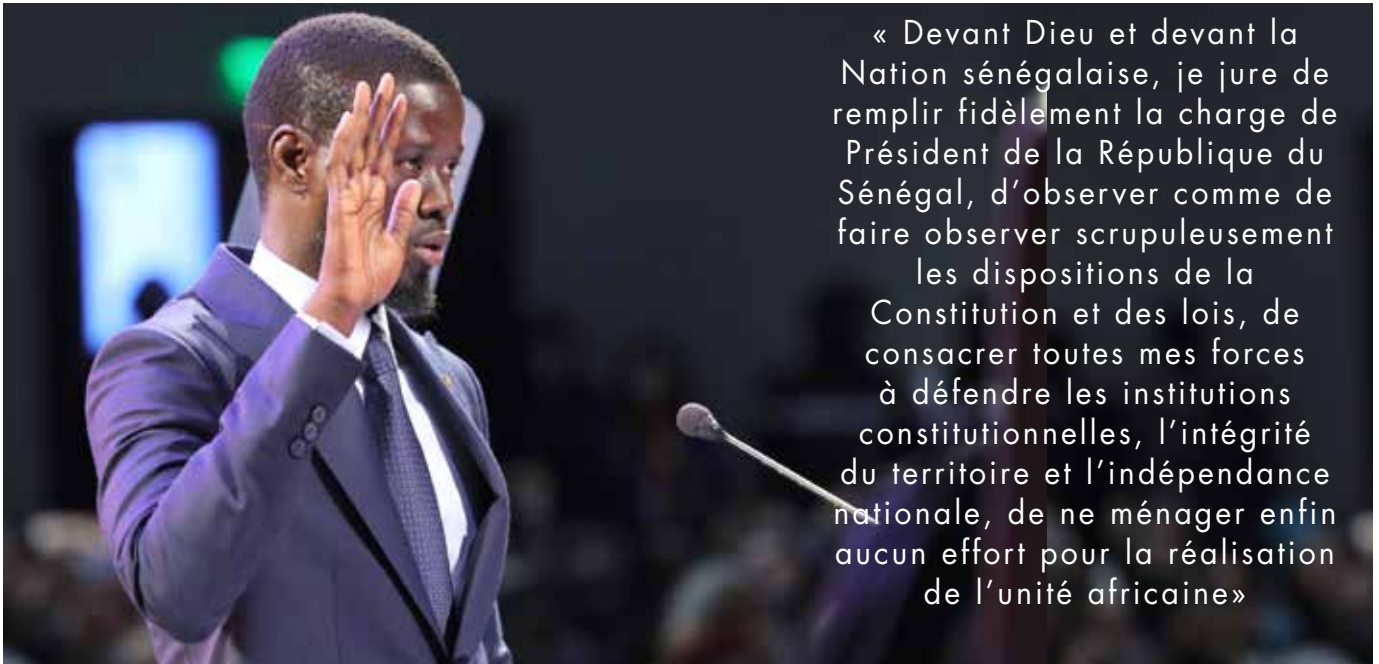
Aux pays amis et aux partenaires, je réitère l'engagement et l'ouverture du Sénégal à des échanges respectueux de notre souveraineté, conformes aux aspirations légitimes de notre peuple dans un partenariat mutuellement gagnant.

Le Sénégal, sous mon magistère sera un pays d'espérance, un pays apaisé, avec une justice indépendante et une démocratie renforcée. Telle est ma promesse, sur la foi du serment que je viens de prêter devant cette auguste assemblée. Messieurs les chefs d'Etat, vice-Président, Chefs d'Etat et de gouvernements ;

Mesdames les Premières dames, Mesdames, Messieurs les Chefs de délégations, Mesdames Messieurs

Je vous remercie de votre aimable attention.

TEMPS FORTS DE LA CÉRÉMONIE D'INVESTITURE DU PRÉSIDENT BASSIROU DIOMAYE FAYE



TEMPS FORTS DE LA PASSATION DE POUVOIR ENTRE LES PRÉSIDENTS BASSIROU DIOMAYE FAYE ET MACKY SALL



BASSIROU DIOMAYE DIAKHAR FAYE 5^{ÈME} PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

LE PROJET EN MARCHÉ

En portant Bassirou Diomaye Diakhar Faye à la tête de la magistrature suprême du Sénégal, au soir du 24 Mars 2024, les Sénégalais n'ont point hésité. Leur choix sans appel, décréta que le régime libéral, installé en 2000 avec l'arrivée de Abdoulaye Wade et prolongé en 2012 jusqu'en 2024 par Macky Sall, devait arriver à son terme. Comme devait être installé celui qui porte le projet né en 2014 avec le PASTEF sous la baguette de jeunes quadras profondément habités d'un patriotisme souverainiste affirmé, assaisonné d'un panafricanisme serein, affiché et décomplexé.

Avec 54,28% des voix et dès le premier tour, ils ont balayé le libéralisme social tropical teinté d'une certaine arrogance et marqué par de profondes blessures et outrages à la bonne gouvernance et au respect des droits et libertés des citoyens. Ils auront fait d'une pierre deux coups et élu Bassirou Diomaye Diakhar Faye tout en gagnant à la suite la présence à ses côtés du leader de Pastef, Ousmane Sonko, celui par qui tout a été rendu possible, grâce à l'adhésion à son projet du peuple souverain. Quels enseignements et signes porte cette révolution historique qui conforte dans son ancrage le statut envié de démocratie solide, reconnu à ce singulier pays qui a nom Sénégal et son admirable peuple.

UNE DEMOCRATIE DEVENUE MAJEURE

Le projet de Pastef a pu s'élaborer, faire ses gammes et éclore dans l'environnement d'une démocratie sénégalaise dont la construction s'est sédimentée sur un socle historique qui remonte très loin dans l'histoire de ce pays, qui depuis



le dix-huitième siècle, connaît l'exercice électoral. Les épreuves traversées par des patriotes sénégalais qui ont conquis l'indépendance du Sénégal dont deux figures marquantes illustrent la haute stature, a été une source d'inspiration de leurs petits-enfants, victorieux en 2024. Le duo Léopold Sédar

Senghor, Mamadou Dia, et leurs compagnons de lutte sont les ancêtres des champions de 2024, Mamadou Dia étant par ailleurs, leur référent patriotique historique.

Faisant face comme celui-ci aux velléités néocoloniales, Pastef et la coalition « Diomaye Président », se sont fortifiés à

l'épreuve des adversités et luttes avec le régime du Président Macky Sall, faisant preuve d'une rare résilience et d'une ingéniosité sans pareille pour tirer le meilleur parti d'un jeu démocratique sédimenté par des institutions et ressorts solides soutenus par l'adhésion d'un peuple mobilisé et surtout d'une jeunesse combative. Le premier gage de la marche du projet est le capital démocratique et la garantie du soutien populaire. Le porteur du projet ici est ce formidable peuple sénégalais et son porte étendard Bassirou Diomaye Diakhar Faye, en binôme avec Ousmane Sonko, l'Hérault de cette révolution en marche résolue.

LE PROJET : CINQ AXES PRIORITAIRES

A travers trois discours fondateurs délivrés respectivement le 25 mars 2024, le 02 puis le 03 avril 2024, sur la lancée de son élection historique, le Président Faye a tracé les cinq axes majeurs d'un programme appelé à révolutionner le Sénégal pour le placer dans le cénacle des pays prospères où il fera bon vivre.

- Combattre la corruption, cancer du pays ;
- Refonder les institutions, sérieusement ébranlées par l'ancien régime ;
- Promouvoir l'intégration africaine, exigence vitale face à l'instabilité dans la sous-région et dans le continent ;
- Abréger les souffrances du peuple, singulièrement celles des jeunes et des femmes, victimes de la pauvreté, du chômage et des crises sociales aiguës ;
- Répondre à plusieurs urgences nombreuses et aiguës qui ont noms :
 - Réconciliation nationale et reconstruction des bases

du vivre ensemble sénégalais, fracturé par de nombreuses années d'adversité politique ayant culminé à des pics de violences quelques fois meurtrières et à des déchirures profondes du tissu national et social ;

- Allègement du coût de la vie ;
 - Relance des politiques publiques exclusivement vouées à la satisfaction des besoins du peuple (alimentation, santé, emploi, logement, éducation.)
- Le projet du Président Bassirou Diomaye Diakhar Faye pose clairement l'objectif de bâtir un Sénégal, pays de Téranga et d'espérance, apaisé, avec une justice réhabilitée et une démocratie renforcée. Sitôt dit sitôt fait, comme en témoigne la formation du Gouvernement Sonko 1, qui porte la première marque du départ du projet.

UN GOUVERNEMENT OU TALENT ET EXPERTISE POINTUE SERVENT LE PROJET

La composition du Gouvernement concocté par le Président Bassirou Diomaye Diakhar Faye et le Premier Ministre Ousmane Sonko fait une quasi-unanimité quant à la qualité des femmes et des hommes qui le compose par leur profil pointu, leur expertise affirmée et leur expérience solide dans leurs domaines respectifs de compétence qui est en parfaite adéquation avec le département ministériel qu'ils sont appelés à animer et à diriger.

La non politisation excessive et partisane dudit gouvernement le place de facto dans la catégorie de gouvernement de résultats probants et non de soutien politicien.

La coordination qu'exerce sur cet attelage le premier Ministre Ousmane Sonko, travailleur infatigable, et meneur d'hommes hors pair en est un gage de confiance incontestable.

DES PREMIERS PAS RASSURANTS

Le premier acte qui a nommé Ousmane Sonko, Premier Ministre est le signal d'une mise au rebut de l'hyper-présidentialisme de l'exécutif sénégalais, qui a valu au pays bien des dérives et abus qui ont secoué sa stabilité et mis à rude épreuve ses institutions. Un tel acte rend à Ousmane Sonko ce qui revient à Ousmane Sonko, à savoir être aux côtés du Président Bassirou Diomaye Diakhar Faye et conduire la politique de la nation définie par celui-ci, en parfaite cohérence avec le projet issu de leur organisation commune, le Pastef.

La présence à ses côtés de Ousmane Sonko est pour le Président Bassirou Diomaye Diakhar Faye, moins une source éventuelle de gêne, de dualité ou de conflit, mais plutôt un facteur de motivation supplémentaire, une assurance d'écoute, de conseils avisés et de mise en œuvre loyale d'un projet qu'ils ont tous deux en partage, avec leurs autres camarades de parti et alliés de la coalition victorieuse.

La démission du Président Bassirou Diomaye Diakhar Faye de ses responsabilités de secrétaire général du Pastef est l'autre acte salutaire au-dessus des intérêts particuliers, fussent-ils ceux de sa propre formation politique, pour servir tous les sénégalais, et équitablement.

Dans la foulée, les nominations de Mary Teuw Niane et Oumar Samba Bâ augurent d'une claire option de gestion rigoureuse,

soucieuse d'éthique républicaine et morale à la Présidence de la République.

En témoigne la célérité avec laquelle les passations de services entre ministres entrants et ceux sortants, marquées par la sobriété et le sérieux qui rompent avec le folklore et les écarts observés antérieurement en de telles circonstances.

Au demeurant, les mesures phares prises par le Président Bassirou Diomaye Diakhar Faye sont les signes annonciateurs d'une ferme détermination à gérer avec rigueur et désintéressement l'Etat.

Le premier aura été de faire l'état exact de la situation de chaque ministère, agence, direction ou organe, y compris la présidence elle-même, afin de prendre connaissance de l'état des lieux et des actes de gestion.

Subséquentement des missions d'inspection et de contrôle sont envoyés dans certaines administrations et ministères, le tout assorti de la publication des rapports d'organes compétents tels que la Cour des comptes, l'Office national de lutte contre la Corruption et la concussion (OFNAC) voire de l'inspection générale d'Etat (IGE).

Ce souci de transparence salubre sera un gage solide de rigueur et a valeur de pédagogie en matière de redevabilité et de reddition des comptes en matière de gouvernance publique.

LES VISITES AUX CHEFS RELIGIEUX, UNE BELLE DEMARCHÉ DE COHESION NATIONALE

Les premières sorties du Président Bassirou Diomaye Diakhar Faye à l'intérieur du pays depuis son installation l'on conduit dans les



plus grandes cités religieuses du Sénégal, à Touba, puis à Tivaouane le 15 Avril 2024.

Dans une démarche empreinte de spiritualité et de respect accordé aux khalifes généraux des mourides de Touba, Serigne Mountakha Bassirou Mbacké et des Tidianes Serigne Babacar Sy Mansour, le Président Bassirou Diomaye Diakhar Faye a par ces deux visites, brisé les préjugés injustement entretenus par des esprits chagrins qui le présentaient sous le visage d'un extrémiste opposé aux confréries religieuses de notre pays.

Sobre, respectueux des deux guides religieux, il a porté une parole sage et réconfortante, une attention et un intérêt réels à l'entretien de solides liens

entre les pouvoirs temporels et spirituels du Sénégal.

Son engagement à répondre aux urgences de l'eau et de l'assainissement à Touba et la finition de la grande mosquée et la modernisation de la cité religieuse de Tivaouane ont fini de lui valoir estime et reconnaissance de la part des deux khalifes généraux qui l'ont gratifié de prières et de cadeaux à haute valeur spirituelle et religieuse.

Cette démarche est un jalon positif marqué par le Président Bassirou Diomaye Diakhar Faye et son gouvernement, et qui augure de leur engagement à consolider la concorde nationale.

La poursuite de cette démarche

auprès des autres grandes familles musulmanes et de l'Eglise catholique sera le point d'orgue de cette belle entente entre l'Etat et les communautés religieuses du Sénégal.

UNE DIPLOMATIE PORTEUSE DE VALEURS SOUVERAINISTES ET PANAFRICAINES

Sous le leadership éclairé du Président Bassirou Diomaye Diakhar Faye et la conduite remarquable du Premier Ministre Ousmane Sonko, le Sénégal ne sera certainement pas un Etat sous influence néocoloniale.

Pays souverain, conscient des périls sécuritaires et des défis qui pèsent sur la paix et la stabilité de notre continent, le Sénégal du Président Bassirou Diomaye Diakhar Faye aspire à une souveraineté génératrice de développement pour le bien-être de ses populations, et au-delà, des peuples africains.

Cette diplomatie entend affirmer aux pays amis et aux partenaires un engagement et une ouverture pour des échanges respectueux de cette chère souveraineté, conformes aux aspirations du peuple sénégalais, dans un partenariat gagnant-gagnant.

Joignant l'acte à la parole, la diplomatie « fayenne » évolue en cercles concentriques, tournée vers le voisinage immédiat, justifiant ainsi les premières visites officielles que le Président Bassirou Diomaye Diakhar Faye a réservées à la Mauritanie, puis à la Gambie, deux pays frères, amis et frontaliers du Sénégal. Héritier des pères fondateurs, le Sénégal de Bassirou Diomaye Diakhar Faye inscrit sa diplomatie dans un pragmatisme soucieux de sa sécurité et ouvert à des partenariats équitables et un panafricanisme agissant.

In fine, l'exercice des quatre semaines de pouvoir de Bassirou Diomaye Diakhar Faye ouvre la voie à un démarrage résolu mais réfléchi de la mise en œuvre du projet pastéfien dont le seul handicap pourrait résider dans l'impatience des sénégalais à en goûter les fruits urgemment.

Or, les changements en profondeur ont besoin du facteur temps pour prendre forme, et consistance. Le talent persuasif et la compétence de Ousmane Sonko, le calme olympien et l'expertise du Président Bassirou Diomaye Diakhar Faye, doublé de son sens élevé de la méthode et de l'organisation sauront à coup sûr, répondre à ce défi.

Amadou Lamine THIAM





1^{ER} GOUVERNEMENT DU MAGISTÈRE DU PRÉSIDENT



T BASSIROU DIOMAYE DIAKHAR FAYE - AVRIL 2024

LES PROMESSES D'UN SENEGAL MEILLEUR

Seront-ils à la hauteur des défis énormes pour conforter le rang du Sénégal dans le cénacle des démocraties majeures et des pays prospères ?



Si le doute traverse quelques opposants au sujet du projet de Bassirou Diomaye Diakhar Faye et de Ousmane Sonko, les millions de sénégalais qui ont porté les deux leaders de PASTEF au pouvoir sont pour leur part convaincus que les patriotes panafricanistes sénégalais détiennent les compétences et les clés de la réussite de leur immense ambition qu'ils ont baptisé « LE PROJET ».

«JUB, JUBAL, JUBANTI» Droiture, Droiture en toutes circonstances, Redressement dans la droiture, sont le tryptique majeur du slogan fondateur du code de bonne gouvernance pastéfien. Plus qu'un acte de foi, c'est un code qui a valeur de référence éthique et déontologique.

Cette foi s'appuie sur le socle de valeurs qui ont fait défaut au régime déchu et l'ont fait chuter de façon admirable.

L'intégrité morale et l'attachement à des valeurs et principes déontologiques inattaquables en matière de bonne gouvernance, tournés exclusivement vers l'intérêt national et le bien-être des populations laborieuses.

Le bénéfice d'une expertise pointue, puisée dans le riche vivier en ressources humaines de haute qualité disponible aussi bien au Sénégal intra-muros que dans sa valeureuse diaspora.

Le souci ici, est de préserver et de fructifier les sérieuses ressources du sol, du sous-sol, hydro-climatiques et la position géopolitique enviable du Sénégal. Un leadership qui ruisselle dans toute l'Afrique et qui se traduit par le soutien de vastes franges de sa jeunesse, imbuë des valeurs de patriotisme et de panafricanisme agissant. Au demeurant, l'Union des Comores et le Cameroun entre autres, ont créé des partis politiques dénommés PACTEF, sur le modèle du PASTEF.

La présence à la tête des Ministères des Forces Armées et de l'Intérieur, de deux officiers généraux rompus à la tâche, fortement imprégnés des valeurs républicaines qui offrent toutes les garanties en matière de sécurité intérieure et extérieure, mais aussi de bonne gouvernance du secteur des Forces de défense et de sécurité,

le respect des droits et libertés au premier chef, tout comme le rejet des abus et violences sur les citoyens par leurs faits.

La sobriété, le désintéressement, le culte du travail et la lutte résolue contre la mal-gouvernance, les détournements de deniers publics, le népotisme et les abus d'autorité de la part des personnes investies d'une mission de service public.

La présence à la tête du département de la justice d'un magistrat, réputé intègre, sérieux, courageux, compétent et capable de traduire la volonté du Président de la République Bassirou Diomaye Diakhar Faye de réconcilier les sénégalais avec leur justice, ce socle de base de l'Etat de droit démocratique, est salutaire.

Last but not least, UN PEUPLE SENEGALAIS, mobilisé, protecteur et qui entend s'assurer, que son choix exprimé le 24 Mars 2024 doit être suivi d'une mise en œuvre du projet, dont le début d'exécution est fortement porteur d'espoirs.

Amadou Lamine THIAM

NDIAGANIAO : UN CREUSET D'EXCELLENCES OFFERTS AU SÉNÉGAL

Ndiaganiao, terroir riche en haricot, serait la traduction du champ, terroir de Ndiaga prospère en haricot, niébé en wolof, niaw en sérère. Mais ce terroir est tout aussi riche en bonnes graines humaines pour avoir gratifié le Sénégal de fils illustres qui ont brillé dans la constellation des talents exceptionnels dont recèle le Sénégal. Outre le Président Bassirou Diomaye Diakhar Faye, Ndiaganiao a offert de nombreux fils prodiges, au Sénégal, comme en atteste la liste non exhaustive qui suit, issu de ce terroir mythique de la région de Thiès.

Doudou NGOM, enseignant de formation, le doyen Madia Diop, entre autres cadres, est passé entre ses mains à l'école primaire.

Ancien Ministre d'Etat, ancien Ministre de l'Education nationale et ancien Secrétaire Général de la CNTS. Il est le cousin du Dakarois Djibril NGOM, Economiste de formation, ancien patron de la DIRE (Délégation à l'Insertion, à la Réinsertion et à l'Emploi), ancien ministre du Budget, ancien DG du PAD et ancien PDG des ICS. Pour rappel, Doudou Ngom est né en 1918 à Ndiaganiao où il a été enterré à sa disparition.

Massamba Codou DIOUF, Inspecteur de l'Enseignement
Ancien ambassadeur

Docteur Ibra Mamadou NGOM, vétérinaire
Ancien Directeur de l'Elevage, ancien Ambassadeur



Amadou Niadiar SENE, économiste et banquier de formation
Ancien secrétaire général de la SONAGA, ancien

Directeur général de la SAPCO, ancien député à l'Assemblée nationale où il fut 1^{er} Vice-président de la Commission des Finances et Président de la Commission des Lois.



Samba FAYE : un des premiers Encadreurs agricoles qui a travaillé à la SODEVA, Responsable politique du parti socialiste à Ndiaganiao (père de Bassirou Diomaye Diakhar Faye)



Diomaye FAYE, Politologue basé aux Etats-Unis
Ancien AET, ancien cadre à Air Afrique. Il a milité à AJ/PADS. Il est l'homonyme de Bassirou Diomaye Faye, actuel Président de la République du Sénégal.

Diegane SENE, professeur d'université
Ancien Ministre délégué à l'Alphabétisation et aux langues nationales. Actuel patron de l'URD.

Grégoire NGOM, Ancien député, ancien sénateur

Mamadou DIOUF, Ancien député, ancien PCR

Ngary FAYE, Inspecteur d'académie de Dakar, homonyme du journaliste Ousmane Ngary Faye de la RTS.

Pape Malick NGOM, Inspecteur des Impôts et Domaines

Mamadou Bitèye NDIAYE, Professeur de Lettres au Sénégal puis aux USA.

DES JOURNALISTES DE RENOM

Diégane NDOUR, Ancien de Radio Sénégal, élève interne et condisciple de Abdoulaye Fofana SECK au Lycée Malick Sy



Le défunt Jean Meïssa DIOP, ancien de walfadjiri, formateur en journalisme et compagnon de la première heure de feu Sidy Lamine NIASSE

Georges Nesta DIOP, Walfadjiri-Walf TV



Georges Déthié DIOP, RFM - TFM

Antoine DIOUF, iradio-itv



Ousmane Ngary Faye, Chef du département de l'information et des Sports à la Télévision nationale - RTS

Abdoulaye Fofana SECK

ADRESSE À LA NATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SEM BASSIROU DIOMAYE FAYE À L'OCCASION DU 64^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DU SÉNÉGAL



Mes chers compatriotes,
Demain, 4 avril 2024, nous célébrons le 64e anniversaire de l'indépendance de notre pays. A toutes et à tous, j'adresse mes chaleureuses félicitations. Je rends hommage à chacune et chacun de vous pour votre attachement aux vertus cardinales de paix et de démocratie qui fondent notre vécu quotidien. Les changements significatifs que nous venons de vivre de façon paisible, témoignent, une fois de plus, de la maturité de notre peuple, de la vitalité de notre démocratie et de la force de nos institutions. Nous devons tous être fiers de cette belle performance. Cette année encore, par la grâce divine, notre fête nationale se déroule sous le signe de la

communion spirituelle, avec la semaine sainte pascale qui vient de conclure le carême et le mois de ramadan qui tire à sa fin.

Compte tenu des circonstances, en lieu et place du défilé traditionnel, je présiderai demain au Palais de la République une cérémonie de levée des couleurs, sobre et symbolique. Ce soir, alors que nous célébrons notre liberté retrouvée, mes pensées vont à nos vaillants résistants, héros célèbres ou méconnus, qui, se donnant corps et âme, ont défié l'odieux système colonial et sa prétendue mission civilisatrice, pour défendre la liberté de notre peuple et ses valeurs de culture et de civilisation.

Je voudrais également saluer avec respect et affection nos anciens combattants, qui ont sacrifié leur jeunesse loin de leurs familles, au prix de leur vie et de leur liberté. Je rends un vibrant hommage à mes prédécesseurs, les présidents Senghor, Diouf, Wade et Sall, qui, chacun, a apporté sa pierre à l'œuvre de construction nationale. C'est sur la base de ce legs que je veux poursuivre avec vous notre quête collective du Sénégal de nos rêves.

Mes chers compatriotes,
La fête nationale met à l'honneur nos Forces de défense et de sécurité. A vous, officiers, sous-officiers et militaires du rang, qui avez choisi le métier risqué des armes, je réaffirme la reconnaissance de la Nation. Je vous exprime ma fierté, mon soutien et mon entière confiance dans vos missions au service de la patrie, de la paix en Afrique et dans le monde. Je salue la mémoire de nos Jambaaers tombés au champ d'honneur et souhaite prompt rétablissement aux blessés. L'Etat restera toujours solidaire de leurs familles, avec soin et compassion. Le thème de cette édition, Les Forces armées au cœur de la cohésion nationale, nous interpelle par son actualité et sa pertinence. Il nous rappelle qu'au-delà du cérémonial, la fête nationale est surtout l'occasion d'une introspection individuelle et collective sur notre commun vouloir de vie commune.

Nos Forces de défense et de sécurité, sous le concept Armée-Nation, symbolisant la diversité et la cohésion de leurs composantes socio-culturelles, nous offrent un bel exemple de ce que doit être le vivre ensemble sénégalais. En tant que Chef suprême des armées, et garant de l'unité nationale, je suis déterminé à préserver notre vivre ensemble hérité de nos ancêtres ; parce que nous n'avons qu'une seule patrie : le Sénégal, notre abri commun, que nous aimons tous, qui ne commence pas par nous, et ne finit pas avec nous.

Dans cet esprit, mon rôle, et je compte l'assumer pleinement, est de tendre la main à toutes et à tous, pour rassembler, rassurer, apaiser et réconcilier, afin de conforter la paix, la sécurité et la stabilité indispensables au développement économique et social de notre cher pays. De l'est à l'ouest, du nord au sud, je souhaite que notre cher Sénégal reste uni et indivisible, en paix et en harmonie avec notre devise nationale : Un Peuple-Un But-Une Foi. Nous le devons à nous-mêmes. Nous le devons à nos enfants. Nous le devons aux générations futures.

C'est pourquoi notre vibrante jeunesse, cœur battant de la nation, restera au centre de mes préoccupations. Chers jeunes du Sénégal, je fais miens vos rêves, vos aspirations, et vos ambitions légitimes de réussir pour être utiles à vous-mêmes, à vos familles, vos communautés et votre pays. L'éducation, la formation aux métiers, l'emploi, l'entreprenariat des jeunes et des femmes restent des défis majeurs à relever.

J'en ferai une priorité élevée des politiques publiques, en concertation avec le secteur privé. Nous devons, à cet effet, revisiter les mécanismes existants, les améliorer et les rationaliser afin qu'ils répondent mieux aux besoins d'emploi et autres activités génératrices de revenus pour les jeunes. Pour encourager la création d'emplois, je compte m'appuyer sur un secteur privé fort parce que soutenu par l'ETAT.

Sur la base de nos besoins prioritaires, nous travaillerons ensemble pour endogénéiser notre économie. Bien entendu, le secteur privé international aura son plein rôle à tenir. Les Sénégalais sont braves mais ils sont fatigués et attendent de nous des solutions contre la vie chère. La question du coût de la vie me préoccupe particulièrement et retient toute mon attention. Dans les jours à venir, des mesures fortes seront prises dans ce sens, après les concertations que j'entreprendrai avec les acteurs concernés.

Mes chers compatriotes,
De l'indépendance à nos jours, notre système politico institutionnel et judiciaire a vécu bien des péripéties, les unes plus heureuses que les autres. Soixante-quatre ans après, le moment me semble venu de tirer les leçons de nos réussites et de nos échecs pour une gouvernance publique plus moderne, plus républicaine et plus respectueuse des droits humains.

C'est pourquoi, après avoir démissionné de mon poste de secrétaire général de PASTEF-Les Patriotes, pour ainsi me mettre au-dessus de la mêlée, je convoquerai de larges concertations avec la classe politique et la société civile sur :

- La réforme du système électoral notamment ;
- Le remplacement de la CENA par une Commission électorale nationale indépendante (CENI) avec un renforcement de ses moyens de fonctionnement et de ses prérogatives ;
- La rationalisation du nombre de partis politiques, ainsi que leur financement ;
- L'inscription sur le fichier électoral concomitamment à la délivrance de la pièce nationale d'identité.

Par ailleurs, pour redorer le blason de la justice, lui redonner le prix qu'elle mérite et la réconcilier avec le peuple au nom duquel elle est rendue, j'entends organiser des assises regroupant les professions du métier (magistrats, avocats, huissiers, greffiers et autres auxiliaires de justice), les professeurs d'université et les citoyens pour identifier des pistes de solution aux problèmes de la justice.

Dans la quête d'un Sénégal meilleur au bénéfice de tous, j'entends instaurer une gouvernance vertueuse, fondée sur l'éthique de responsabilité et l'obligation de rendre compte. En outre, j'engagerai sans tarder une politique hardie de bonne gouvernance économique et financière par :

- La lutte sans répit contre la corruption ;
- La répression pénale de la fraude fiscale et des flux financiers illicites ;
- La protection des lanceurs d'alertes ;
- La lutte contre le détournement de deniers publics et le blanchiment d'argent ;
- L'amnistie des prête-noms et leur intéressement sous condition d'auto dénonciation ;
- La publication des rapports de l'IGE, de la Cour des comptes et de l'OFNAC.

De même, l'exploitation de nos ressources naturelles, qui, selon la constitution, appartiennent au peuple, retiendra particulièrement l'attention de mon gouvernement. Ainsi, en plus de la mise en ligne déjà effective des contrats miniers, pétroliers et gaziers, sur le site de l'ITIE Sénégal, je ferai procéder à la divulgation de la propriété effective des entreprises extractives, conformément à la Norme ITIE, à l'audit du secteur minier, gazier et pétrolier et à une protection plus soutenue du contenu local au bénéfice du secteur privé national. Au demeurant, je voudrais dire à tous nos partenaires privés qu'ils sont les bienvenus au Sénégal. Conformément aux lois et règlements en vigueur, les droits de l'investisseur seront toujours protégés, de même que les intérêts de l'Etat et des populations.

A nos pays amis et partenaires, je voudrais assurer que le Sénégal reste un pays ouvert et accueillant pour tous. Nous veillerons, sans cesse, à maintenir et raffermir les relations de bon voisinage et de solidarité agissante au sein de nos organisations communautaires, notamment la CEDEAO et l'UEMOA. Héritiers de l'idéal panafricaniste de Cheikh Anta Diop et de Léopold Sédar Senghor, un des pères fondateurs de l'Organisation de l'Unité Africaine, nous demeurons fermement engagés

dans la construction de l'intégration africaine et la réalisation des objectifs de la Zone de libre-échange continentale africaine. Nos partenaires étrangers de tous horizons sont d'égale dignité pour nous. A tous, nous devons respect et considération. Et de tous nous demandons respect et considération. Nous resterons engagés pour une gouvernance mondiale plus juste et plus inclusive, dans le respect de l'égale dignité des valeurs de cultures et de civilisations.

Mes chers compatriotes,

La fête nationale, symbole de notre souveraineté, nous rappelle que nous sommes seuls face à notre destin, et que personne ne fera à notre place ce que nous ne sommes pas disposés à faire pour nous-mêmes. Nous avons la responsabilité historique de conforter notre souveraineté en rompant les chaînes de la dépendance économique par le culte permanent du travail et du résultat. Dans cet esprit, l'Administration doit agir à tous les niveaux de façon plus accueillante et plus efficace pour les usagers du service public. Nous devons bannir de nos pratiques les procédures et formalités indues qui altèrent l'efficacité de l'Etat.

Dans cet objectif, nous entendons investir massivement dans la digitalisation des services et des procédures administratives. De même, il y a urgence à gagner notre souveraineté alimentaire en investissant plus et mieux dans l'agriculture, la pêche et l'élevage, les trois mamelles nourricières de notre pays. Je tiens particulièrement à ce que les subventions substantielles dépensées chaque année dans la campagne agricole bénéficient aux véritables producteurs et non à des acteurs intermédiaires. En définitive, mes chers compatriotes, l'indépendance que nous célébrons demain est certes un événement festif, mais aussi et surtout un test de résilience et de grandeur pour la nation.

Notre mérite et notre honneur, c'est de réussir l'épreuve, en affichant une confiance résolue en nous-mêmes, pour vaincre nos peurs et nos doutes, surmonter les obstacles devant nous, et poursuivre ensemble notre marche solidaire vers notre destin commun, main dans la main, épaule contre épaule. C'est à cela que je vous invite, dans la communion des cœurs et des esprits.

Vive le Sénégal, en paix et en sécurité, uni, libre et prospère !

04 AVRIL 2024

TEMPS FORTS DE LA CÉRÉMONIE DE LEVÉE DES COULEURS



NOMINATION DU PREMIER MINISTRE, DU DIRECTEUR DE CABINET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE



Monsieur Ousmane SONKO : Premier ministre de la République du Sénégal



Monsieur Mary Teuw NIANE : Directeur de cabinet du Président de la République



Monsieur Oumar Samba BA : Ministre Secrétaire Général de la Présidence de la République



1^{ER} GOUVERNEMENT DU MAGISTÈRE DU
PRÉSIDENT BASSIROU DIOMAYE DIAKHAR FAYE

EXPERTISE, ÉQUILIBRE, ET COMPLÉMENTARITÉ POUR RÉUSSIR LE PROJET

Le premier indicateur d'un management efficace et efficient se lit dans la qualité de l'équipe chargée de conduire la gouvernance. Le gouvernement SONKO 1 est de ce point de vue porteur du sceau quasi unanime du préjugé favorable au regard de la qualité des femmes et hommes qui le composent. Au nombre de 25 complété par 5 Secrétaires d'Etat, il porte la marque de la compétence pointue de ses membres, dont les profils divers sont très pointus et leur choix dicté par la quête résolue de mettre la femme ou l'homme qu'il faut à la place qu'il faut, hors du népotisme ou sectarisme politique qui se traduirait par un «gouvernement des vainqueurs».

L'attelage conconcté par le Président Faye et le Premier ministre Sonko est le premier gage de leur choix de gouvernance jadis chanté et mis en œuvre par son prédécesseur et fortement marqué par le choix du parti APR de «gagner ensemble et gouverner ensemble». SONKO 1 a choisi pour sa part et dans les faits «la patrie avant le parti» slogan tant entonné et jamais respecté du régime sortant.



SEM Bassirou Diomaye Diakhary FAYE : Président de la République



Ousmane SONKO : Premier ministre



Madame Yassine FALL : Ministre de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères



Général (2S) Birame DIOP : Ministre des Forces armées



Monsieur Ousmane DIAGNE : Ministre de la Justice, Garde des Sceaux



Général (2S) Jean Baptiste TINE : Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique



Monsieur Birame Soulèye DIOP : Ministre de l'Énergie, du Pétrole et des Mines



Monsieur Abdourahmane SARR : Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération



Monsieur Cheikh DIBA : Ministre des Finances et du Budget



Monsieur Malick NDIAYE : Ministre des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens



Monsieur Daouda NGOM : Ministre de l'Environnement et de la Transition Écologique



Monsieur Amadou Moustapha Njekk SARRE : Ministre de la Formation professionnelle, Porte parole du Gouvernement



Monsieur Cheikh Tidiane DIEYE : Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement



Monsieur Alioune SALL : Ministre de la Communication, des Télécommunications et du Numérique



Monsieur El Hadj Abdourahmane DIOUF : Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;



Monsieur Serigne Guèye DIOP : Ministre de l'Industrie et du Commerce



Madame Fatou DIOUF : Ministre des Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires



Madame Maïmouna DIEYE : Ministre de la Famille et des Solidarités



Monsieur Yankoba DIEME : Ministre du Travail, de l'Emploi et des Relations avec les Institutions



Monsieur Balla Moussa FOFANA : Ministre de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des territoires ;



Monsieur Moustapha Mamba GUIRASSY : Ministre de l'Éducation nationale



Monsieur Ibrahim SY : Ministre de la Santé et de l'Action sociale



Monsieur Olivier BOUCAL : Ministre de la Fonction publique et de la Réforme du Service public



Madame Khady Diène GAYE : Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture



Monsieur Mabouba DIAGNE : Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage



Monsieur Alioune DIONE : Ministre de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire



Monsieur Mountaga DIAO : Ministre du Tourisme et de l'Artisanat.



Monsieur Amadou Chérif DIOUF : Secrétaire d'État aux Sénégalais de l'Extérieur ;



Monsieur Ibrahima THIAM : Secrétaire d'État au Développement des Petites et moyennes industries



Monsieur Momath Talla NDAO : Secrétaire d'État à l'Urbanisme et au Logement



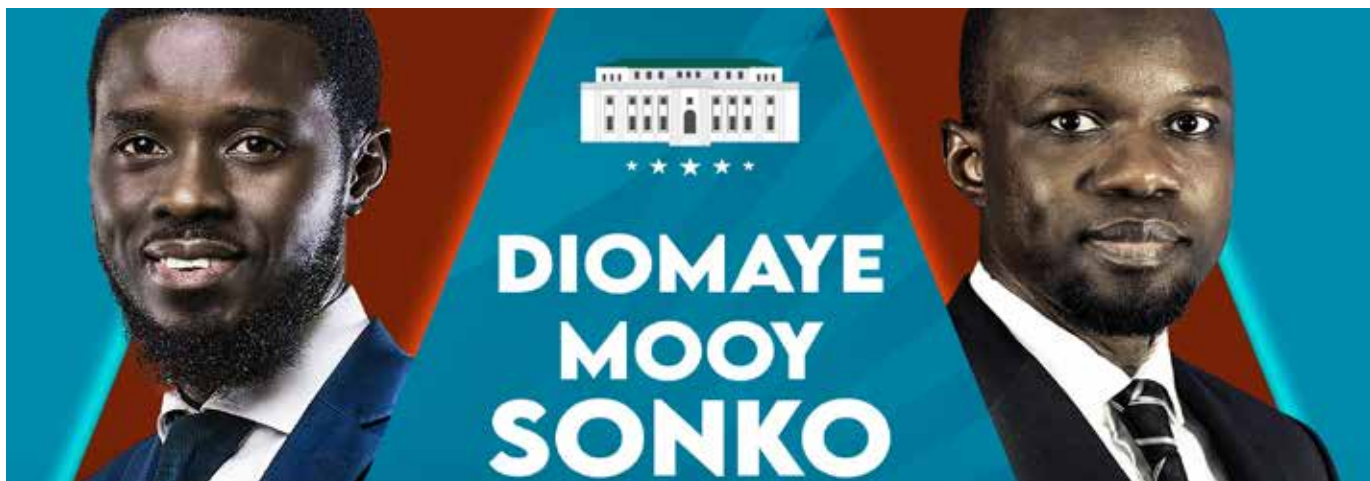
Monsieur Alpha BA : Secrétaire d'État aux Coopératives et à l'Encadrement paysan



Monsieur Bacary SARR : Secrétaire d'État à la Culture, aux Industries créatives et au Patrimoine

RAPPORTS FUSIONNELS DIOMAYE MOY SONKO, SONKO MOY DIOMAYE ! **LES FILS DE KHADY DIOUF ET KHADY NGOM AU SOMMET DE L'ÉTAT ET AU SERVICE DU SENEGAL**

Diomaye moy Sonko, Sonko moy Diomaye (Diomaye c'est Sonko, Sonko c'est Diomaye), c'est un dédoublement resté dans la mémoire collective du Sénégal, qui a été théorisé par le leader du parti Pastef et naguère principal opposant au pouvoir de Macky Sall, en l'occurrence Ousmane Sonko. Le contexte politique s'y prêtait et c'était la seule voie de salut aux Patriotes pour parachever une légitimité populaire acquise et accéder ainsi au pouvoir en 2024.



L'enjeu aura été de taille puisque Ousmane Sonko n'est pas n'importe qui dans son style et sa dextérité politique. Autant que Diomaye aussi n'est pas n'importe qui pour avoir accepté ce dédoublement, afin de bénéficier de l'aura de celui qui devrait être Président de la République, mais que le coup du destin a gratifié d'un génie politique qu'il fallait surtout matérialiser.

C'était en quelque sorte un rendez-vous devant l'histoire que les Patriotes n'ont pas du tout raté. Le décor était ainsi planté car, s'il s'était agi d'une constance déclinée en termes de personne au niveau du parti Pastef, le « projet » n'aurait jamais abouti. Or, Ousmane Sonko a toujours précisé à la face du monde que ce n'était pas sa personne qui importait mais

bien la réussite du « projet ».

Le « projet » a porté ses fruits puisque Ousmane Sonko comme Bassirou Diomaye Diakhar Diomaye, dans un rapport fusionnel, ont réussi devant l'histoire une prouesse historique et inédite en terme de complémentarité au service d'une cause que nombre de spécialistes n'avaient pas crédité du gain de la présidentielle. Un Diomaye, froid, serein et loyal se retrouve dans un Sonko incisif, déterminé, bagarreur, bouillonnant et percutant.

Le tout moulé dans un « projet » au relent parfumé de musc pour le meilleur vécu de nos compatriotes d'ici et de la diaspora. Gageons que les démons de la division ne parviendront jamais à désagréger cette noblesse politique qui porte l'espoir de tout un peuple, résilient

face à son destin. Qui démentirait les pessimistes en l'amitié en politique.

Diomaye moy Sonko, Sonko moy Diomaye ne doit jamais décevoir et quelles que soient les vicissitudes de la chose politique, devant l'histoire, Ousmane Sonko et Bassirou Diomaye Diakhar Faye ne doivent jamais faire autre chose que d'honorer les Sénégalais dans leur détermination à combler leur espoir.

Leur détachement efficient aux ivresses du Pouvoir et des richesses mal acquises constitue la branche sur laquelle le peuple reste adossé. Il ne faut jamais la scier..., face aux défis énormes et attentes fortes du peuple sénégalais qui s'est levé dans un bel élan de solidarité pour voter le changement.

Abdoulaye Fofana SECK

VISITE À TOUBA ET À TIVAOUANE

Le Président Bassirou Diomaye Faye s'engage à moderniser les cités religieuses

Le Président de la République, Bassirou Diomaye Faye, a effectué sa première sortie officielle après son élection en rendant visite au Khalife Général des Mourides, Serigne Mountakha Bassirou Mbacké, à Touba.

Cette visite a été marquée par un accueil chaleureux et solennel, et a donné l'occasion au président Faye d'aborder divers sujets, notamment la question de l'eau potable et des inondations, affirmant que ces problèmes sont une priorité pour son gouvernement dans la ville sainte. La visite a été très appréciée par le Khalife qui a prié pour le Chef de l'Etat Bassirou Diomaye Faye et pour le Sénégal dans son ensemble. L'offre de cadeaux très symboliques par le saint homme au Président Faye, un Coran majestueux, une natte de prière et un précieux chapelet est la traduction éloquente de son estime envers son visiteur.

À la suite de cette visite à Touba, Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Faye s'est immédiatement rendu à Tivaouane pour s'entretenir avec Serigne Babacar Sy Mansour, Khalife général des tidianes.

Accompagné d'une délégation comprenant son directeur de cabinet Mary Teuw Niane et des membres de son gouvernement, notamment le ministre de l'Intérieur Jean Baptiste Tine et le ministre des Transports Malick Ndiaye, le Chef de l'État a présenté ses condoléances suite au rappel à Dieu de Serigne Mame Ousmane Sy Dabakh.

Le Président Faye a également



exprimé au Khalif sa volonté de poursuivre le programme de modernisation de la ville sainte et d'accompagner les travaux de finition de la Grande Mosquée de Tivaouane, dont l'ex ministre de l'Intérieur Mouhamadou Makhtar CISSE est le chargé de projet par le guide religieux.

Cette visite a été hautement appréciée par le Khalif qui a formulé des prières pour la paix, la concorde et une excellente réussite des programmes déclinés

par le Chef de l'Etat et son gouvernement.

Comme à Touba, le Président de la République a eu le privilège de recevoir des cadeaux d'une grande valeur du Khalif Serigne Babacar Sy Mansour, dont un échantillon du tissu qui recouvre la Sainte Kaaba mecquoise et une œuvre originale majeure d'un des pères fondateurs de la branche sénégalaise de la Tijania sénégalaise, El Hadj Malick Sy.

Ousmane SECK



LE PRÉSIDENT BASSIROU DIOMAYE FAYE A EFFECTUÉ LA PRIÈRE DE LA KORITÉ À LA GRANDE MOSQUÉE DE DAKAR



TEMPS FORTS DE LA VISITE AU SÉNÉGAL DE SEM CHARLES MICHEL, PRÉSIDENT DU CONSEIL EUROPÉEN



LE PRESIDENT BASSIROU DIOMAYE DIAKHAR FAYE EN MAURITANIE POUR SA PREMIERE VISITE OFFICIELLE A L'ETRANGER

Le nouveau Président de la République du Sénégal a choisi la Mauritanie pour son premier déplacement à l'étranger depuis son élection à la tête du pays. Bassirou Diomaye Diakhar Faye s'est rendu le jeudi 18 avril 2024 en visite officielle dans ce pays ami et voisin. Une visite stratégique et symbolique qui témoigne de la volonté du président sénégalais de consolider les liens de bon voisinage qui unissent les deux pays, à l'instar de son prédécesseur.

Il s'est rendu dans la capitale mauritanienne Nouakchott, pour une visite d'«amitié et de travail» de quelques heures qui a suggéré le style dépouillé mais très pragmatique de la diplomatie sénégalaise en marche.

Bassirou Diomaye Diakhar Faye s'est entretenu avec son homologue Mohamed Ould Cheikh el-Ghazouani, avant une réunion des délégations des deux pays.

Parmi les dossiers urgentes d'intérêt commun, le Sénégal et la Mauritanie partagent le gisement de gaz naturel Grand tortue Ahmeyim (GTA), à leur frontière maritime, développé par le Britannique BP avec l'Américain Kosmos Energy, la Société mauritanienne des hydrocarbures (SMH) et la société publique sénégalaise Petrosen. Le début d'exploitation est prévu en fin d'année 2024 pour ce gisement sur lequel les deux voisins ouest-africains comptent pour leur développement.

Le Sénégal, lié par un accord de pêche avec la Mauritanie,



dépend aussi en partie de ce pays pour son approvisionnement en poisson, depuis que ses propres eaux territoriales jadis si poissonneuses ont été dévastées et apauvries par l'exploitation sauvage des navires asiatiques et européens.

Des responsables de pêcheurs sénégalais ont demandé au Président Faye de discuter avec les autorités mauritaniennes de la libération de pirogues sénégalaises arraisonnées en Mauritanie après avoir été accusées de n'avoir pas respecté la législation dans ce pays. 500 licences sont actuellement accordées aux pêcheurs sénégalais pour accéder aux

eaux mauritaniennes.

Les travaux d'un pont reliant Rosso-Mauritanie et Rosso-Sénégal, sur les deux rives du fleuve Sénégal, vital pour les échanges entre les deux pays voisins, ont par ailleurs été lancés en novembre 2021. La date d'inauguration n'a pas été encore indiquée.

La visite était très attendue aussi par la communauté sénégalaise nombreuse à Nouakchott. En Mauritanie, le candidat Bassirou Diomaye Diakhar Faye avait aussi récolté la majorité des voix de la diaspora lors de la présidentielle de 2024.

*Ibrahima NDIAYE,
envoyé spécial à Nouakchott*



SENEGAL GAMBIE

LES LIENS CONSOLIDÉS

En visite de travail en Gambie, le président Bassirou Diomaye Diakhary Faye, vêtu d'un costume noir, a été accueilli à sa descente d'avion par son homologue gambien, Adama Barrow. Le chef de l'État sénégalais a reçu les honneurs militaires, avant un entretien informel au salon d'honneur de l'aéroport de Banjul. Il a eu ensuite un tête-à-tête avec son hôte au State House, la résidence officielle du président gambien, avant de déjeuner avec lui dans la pure tradition Sénégalgambienne.

Dans son discours, qu'il a eu avec le chef de l'Etat Bassirou Diomaye Faye qui était en visite ce samedi 20 avril en terre gambienne, Adama Barrow se félicite d'accueillir le 5e président de la République sénégalaise. Des anecdotes et des rappels de la part du successeur de Yahya Jammeh qui se souvient des efforts que le Sénégal a accompli pour la paix, la stabilité chez les populations de la République soeur. « Je suis très honoré de vous accueillir en tant que deuxième pays africain qui bénéficie de votre visite depuis votre élection à la tête du Sénégal. La Gambie n'oubliera jamais ce que le Sénégal a fait pour ses fils. Il y a 12 ans, le pays était presque sens dessus-dessous. Mais le Sénégal a été à nos côtés pour nous soutenir à maintenir ce flambeau de la démocratie » a rappelé Adama Barrow qui, toujours dans sa prise de parole, ajoute : « Mon jeune frère, je suis heureux de pouvoir travailler avec vous et manifeste toute ma disponibilité à sauvegarder cet héritage qui fait l'unité sénégalgambienne » confia-t-il à Bassirou Diomaye Faye. Le président Gambien appréciant la visite du président du Sénégal, se réjouit



de la qualité de leurs discours qui ont été faits en langue wolof. Un acquis qui, selon lui va contribuer à raffermir les liens entre les deux pays qui entendent poursuivre leur coopération dans plusieurs domaines.

C'est sous un climat décontracté avec un langage wolof que les présidents Sénégalais et Gambien ont mené leurs discussions à l'occasion de la visite officielle de Bassirou Diomaye

Faye. Les mots du chef de l'État sénégalais, même s'ils y ressemblent, sont loin d'être ironiques: « Vous avez toujours ce frère au Sénégal. Peut-être qu'il a changé physiquement, mais l'engagement, la détermination et la vision qualifient à bien des égards celui qui est avec vous aujourd'hui... », lança le chef de l'État à son homologue. « Frère bi nga Amoon Sénégal, nga Am Batay! Jëm Dji guen naa Touti mais Danghar gui gën naa dëgër » s'est ainsi adressé Bassirou Diomaye Faye, en wolof, à Adama Barrow.

Le successeur du président Macky Sall entend faire plus que son prédécesseur pour que les relations avec la Gambie soient plus fluides et pérennes : « Nous avons

une mission cruciale pour nos deux pays. Depuis plusieurs années, le Sénégal a toujours gardé intactes ses relations avec la Gambie. Et je compte poursuivre cette logique avec ce pays frère », a rappelé le chef de l'État à son homologue Gambien.

En définitive, le président sénégalais rassure son homologue Adama Barrow sur la suite et la sauvegarde de leur coopération dans le futur : « Nous ne pouvons que faire plus que notre prédécesseur. Les relations entre nos deux pays se sont renforcées lors des dernières années. Et nous ne comptons pas faire moins... », a indiqué le président de la République du Sénégal devant la délégation présidentielle Gambienne.

Le président Adama Barrow a profité de la visite du chef de l'État Bassirou Diomaye Faye, pour lui réitérer son invitation à participer au 15e sommet de l'organisation de la coopération islamique qui se tiendra les 4 et 5 mai 2024 à Banjul. Le chef de l'État Bassirou Diomaye Faye a exprimé son accord de participer à ce sommet.

Ibrahima NDIAYE,
envoyé spécial à Banjul

PARTICIPATION DE LA DELEGATION SENEGALAISE AUX REUNIONS DE PRINTEMPS 2024 DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE

1. Une délégation conduite par le Ministre des Finances et du Budget composée du Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération, du Ministre l'Energie du Pétrole et des Mines et du Ministre Secrétaire général du Gouvernement, a représenté le Sénégal aux réunions statutaires de Printemps organisées par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale à Washington du 15 au 21 avril 2024.

2. Ces réunions regroupent les investisseurs privés et l'ensemble des organisations agissant dans le domaine du développement et de la coopération économique et financière. La délégation sénégalaise a rencontré les autorités de la Banque mondiale, du FMI, de la Société financière internationale (SFI) et de l'Agence multilatérale de Garantie des Investissements (MIGA).

3. La délégation a également eu des échanges avec le Ministre des Finances et du Budget de la République de Côte d'Ivoire, Président du Conseil des Ministres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) ainsi que les Ministres chargés des finances de la République islamique de Mauritanie et de la République de Gambie.

4. Par ailleurs, la délégation a été reçue par le Département du Trésor et le Département d'Etat américain, le Millenium Challenge Corporation, l'Agence américaine de Financement pour le Développement international, le Ministre britannique chargé du



Développement international, le Trésor français et l'Agence japonaise de coopération internationale. Elle a également eu une prise de contact avec la Banque Africaine de Développement, la Banque Ouest Africaine de Développement et la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement.

5. Au cours de ces différentes rencontres, la délégation a souligné l'engagement du Gouvernement sénégalais d'asseoir une nouvelle dynamique axée sur l'éthique, la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, la justice et la transparence dans la gestion publique ; ces valeurs fondamentales constituant des prérequis pour toute action de développement.

6. La délégation a réaffirmé la détermination du Gouvernement à mettre en œuvre des politiques publiques fondées sur la souveraineté économique qui ne devrait pas s'entendre comme une entrave aux partenariats, mais comme un choix de préserver les intérêts économiques du peuple, dans le respect des engagements internationaux du Sénégal.

7. Elle a souligné la volonté des autorités d'agir et de matérialiser les espoirs du peuple afin que le Sénégal demeure le porte étendard de la stabilité et de la paix en

Afrique, un pays attractif pour les investissements privés porteurs de richesse partagée et d'emplois pour les jeunes à la faveur du dividende démocratique.

8. La délégation a également rappelé la volonté du Gouvernement de compter d'abord sur ses propres moyens, à travers la mobilisation des recettes budgétaires

couplée à la réduction du train de vie de l'Etat pour mettre en œuvre son programme de développement. Le recours au financement se fera de manière responsable et optimale.

9. La délégation a réaffirmé la ferme intention des nouvelles autorités de promouvoir l'intégration africaine et de défendre les intérêts du Sénégal et de l'Afrique au sein des institutions internationales. Elle a marqué la disponibilité de l'Etat du Sénégal à jouer un rôle important dans la réalisation des aspirations de l'Afrique, maitresse de sa souveraineté alimentaire et industrielle, avec un accès aux services sociaux de base pour ses populations.

10. Les partenaires rencontrés ont accueilli avec satisfaction les messages transmis par la délégation. Ils se sont félicités de la détermination du peuple et des institutions sénégalais pour préserver l'ancrage du pays à la démocratie et à l'Etat de droit. Ils ont affirmé leur engagement à renforcer leurs relations avec le Sénégal, dans le cadre des orientations pertinentes de bonne gouvernance des affaires publiques définies par les nouvelles autorités.

RÉSERVEZ VOTRE NUMÉRO SPÉCIAL OUSMANE SONKO

REGARDS

Magazine international d'informations générales - N°96 • JUIN 2024 Prix : 1500 Frs CFA



MONSIEUR OUSMANE SONKO
Premier ministre de la République du Sénégal

ELOGE DE LA VERTU EN POLITIQUE

- **L'âme et le bouclier du projet**
- **Le leadership africain naissant**



Les Résidences de l'Espoir Diamniadio



Hôpital Régional de Kaffrine



Gare TER de Kour Mbaye Fatick et de Thiaroye

QUI SOMMES NOUS ?

Plus de 20 années d'expérience à travers l'Afrique, GETRAN est impliqué avec ses sociétés et réalisations dans plusieurs pays d'Afrique (La Côte D'Ivoire, la Guinée, le Tchad, le Congo Brazzaville, la Guinée Bissau, le Bénin et le Sénégal).

GETRAN dispose de ressources humaines cosmopolites qualifiées et une pluridisciplinarité d'expertises permettant d'assurer toute la chaîne de Production et mener à bien et dans les délais contractuels,

tous types de projets allant de la conception à l'exploitation. Un groupe panafricain innovant avec une grande capacité d'adaptation doté d'infrastructures de dernière génération. Ses activités évoluent dans différents domaines d'activités comme l'ingénierie, les travaux publics, la construction, le transport, la production et fournitures d'articles de construction, la gestion des Carrières, le négoce, la Promotion Immobilière et la Gestion de Patrimoine.

NOTRE PRÉSENCE



Benin



Guinée Bissau



Tchad



Niger



Congo



Sénégal

NOTRE VISION

Porter notre pierre à l'édification de l'Afrique pour améliorer l'existant, C'est le vœu de notre Président Directeur Général, M. Thierno, ingénieur public/économiste. Nous sommes fiers d'avoir la confiance sans cesse renouvelée et les félicitations des Chefs d'Etat, sans oublier les institutions internationales et les privés.

QUELQUES RÉFÉRENCES



LE GROUPE



Siège BGFI Bank Brazzaville



Marché de DJOUGOU au Bénin



Siège de la BCEAO à BISSAU



Direction de la Douane du Tchad